

Paudex, le 12 mars 2008

INVITATION

Séminaire sur le thème :

« **TRAVAILLER EN PAYS VOISIN ?** »

Pièges à éviter :

détachement de main-d'œuvre, prestations de services, assurances sociales

Mesdames, Messieurs,

Le groupe de travail spécialisé sur la thématique des activités professionnelles en pays voisin constitué dans le cadre de l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers organise le séminaire cité en marge

Mercredi 9 avril 2008, dès 9h45
au siège de la FÉDÉRATION PATRONALE VAUDOISE
Route du Lac 2 à Paudex (salle La Paudèze)

Vous trouverez au verso de la présente le programme détaillé de cette manifestation et en annexe un bulletin d'inscription que vous voudrez bien retourner aux coordonnées indiquées pour **le 2 avril 2008, au plus tard.**

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

ULAM



Mireille Prêtre
Secrétaire générale

Séminaire sur le thème :

« **TRAVAILLER EN PAYS VOISIN ?** »

Pièges à éviter :

détachement de main-d'œuvre, prestations de services, assurances sociales

PROGRAMME

Dès 9 h 45	Accueil
10 h.	Ouverture du séminaire et présentation des intervenants
10 h 15 – 12 h.	<ul style="list-style-type: none">● Travailleurs détachés, nouveautés relatives aux lois sur les étrangers et le travail au noir en Suisse, respect des CCT M. François Vodoz, Contrôle du marché du travail et protection des travailleurs, Lausanne● Détachement de main-d'œuvre en France, quelques cas concrets - domaine de la construction, pépiniériste - et prestations de services M. Frédéric Puig, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain, Bourg-en-Bresse● Assurances sociales, principales formalités à remplir pour travailler en France – détachement, indépendants. Mme Martine Missillier, Caisse primaire d'assurance-maladie de Haute-Savoie, Annecy
Vers 12 h 15	Apéritif garni offert par le Conseil du Léman

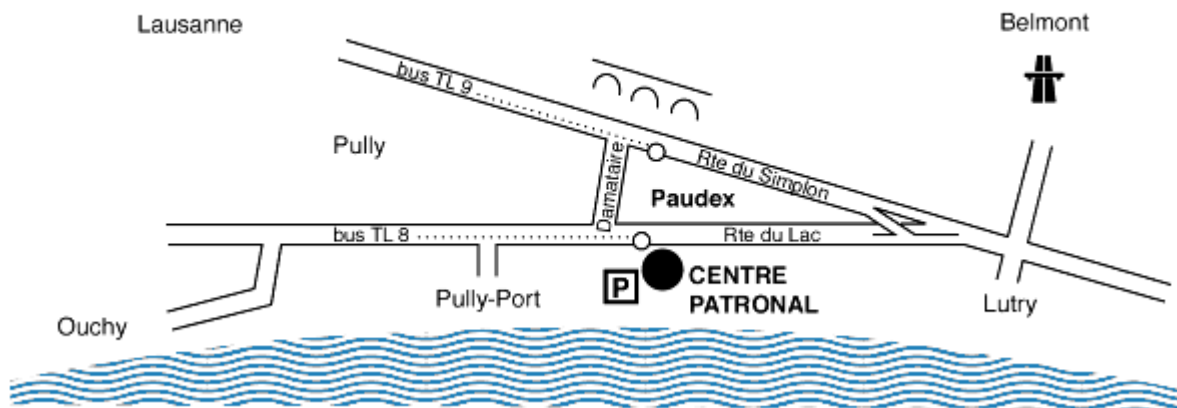
Quelques informations

Les entités qui composent l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) sont la Fédération patronale vaudoise, l'Union des Associations Patronales Genevoises, l'Union valaisanne des arts et métiers, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie. La Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) apporte son concours à l'organisation du séminaire en qualité de membre du groupe de travail.

Le groupe de travail « **Travailler en pays voisin** » a rédigé un guide pratique à l'usage des entreprises sous forme de fiches, que l'on peut consulter sur le site internet : www.ulam.info. A cette même adresse, il est possible de s'abonner à la lettre d'information translémanique de l'ULAM.

Conseil du Léman : organisme de coopération transfrontalière franco-suisse réunissant les cantons de Genève, du Valais et de Vaud et les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. www.conseilduleman.org

ACCÈS AU CENTRE PATRONAL / FÉDÉRATION PATRONALE VAUDOISE



En voiture: par la route longeant le bord du lac, ou par l'autoroute, sortie Belmont-sur-Lausanne puis descendre sur Lutry. Descendre à l'ouest du bâtiment pour accéder au parking souterrain gratuit.
En transports publics: depuis le centre de Lausanne, bus TL n° 8 direction Paudex/Verrière (terminus).



UNION LÉMANIQUE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS (ULAM)
Séminaire sur le thème :

« TRAVAILLER EN PAYS VOISIN ? »

Pièges à éviter :

détachement de main-d'œuvre, prestations de services, assurances sociales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Entreprise	Nom, prénom	Lieu	Au séminaire	A l'apéritif

A retourner par courrier au secrétariat de l'ULAM pour adresse Fédération patronale vaudoise, Case postale 1215, 1001 Lausanne, par fax au 021/796 33 82 ou par courriel à mpretre@centrepatronal.ch, jusqu'au 2 avril 2008

Lieu et date :

Signature :